

FICHE « EVENEMENT INDESIRABLE » – TRANSPORT

Cette fiche a pour objet de signaler à la CPCAM tout agissement des transporteurs (taxi, VSL, ambulance) non conforme à leurs obligations conventionnelles ou réglementaires (par exemple : refus de course compte tenu de la distance à parcourir, refus d'aide au déplacement du patient, demande de modification de la prescription...).

Document à retourner :

par mail à l'adresse suivante : 907.service.maitrise.medicalisee@cpam-marseille.cnamts.fr

ou par courrier à : CPCAM des Bouches-du-Rhône - Service Maîtrise Médicalisée (907)
56 chemin Joseph Aiguier – 13009 Marseille

<u>Identification de l'établissement ou du médecin libéral</u>	
<u>Evènement</u> Date de l'évènement : Lieu :	
<u>Identification du patient</u> Nom, Prénom : N° Sécurité Sociale :	<u>Société mise en cause</u> Nom : Si possible, numéro d'identification :
<u>Faits déclarés (afin que le signalement puisse être exploité dans les meilleures conditions, merci d'apporter toutes les précisions utiles)</u>	

IMPORTANT : le nom de la personne ou de l'établissement à l'origine du signalement ne sera en aucun cas utilisé par la CPCAM dans le cadre des actions découlant du signalement.